

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 76 (1940)
Heft: 43

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : S. P. R. : *Assemblée des délégués.* — VAUD : *Nos traitements.* — *Dans les sections : Lausanne.* — *Une nomination flatteuse.* — GENÈVE : U. I. P. G. : *Convocation.* — *Le cours suisse allemand.* — U. I. P. G. — MESSIEURS : *Chronique.* — NEUCHÂTEL : *Assemblée trisannuelle.* — INFORMATIONS : *Cours de sports d'hiver.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : E. DASEN et FRANZ MICHEL, trad. R. J. : *La correction des torrents (Tableaux scolaires suisses).* — ROBERT JAQUET : *La lecture à domicile.* — INFORMATIONS : *Pro Juventute : Le présent et l'avenir.* — TEXTES LITTÉRAIRES. — LES LIVRES.

PARTIE CORPORATIVE

S. P. R.

Dans leur assemblée du 13 octobre dernier, tenue à Auvernier, les délégués des Sections de la S.P.R. ont eu à examiner la question de la direction de notre Société.

Rappelons que notre Congrès quadriennal devait avoir lieu en juin 1940, à Genève, et que les délégués prirent, il y a un an, la sage décision de renvoyer cette manifestation en raison des événements internationaux.

Le Congrès de 1940 aurait eu à élire un comité choisi parmi les membres de la Société pédagogique jurassienne pour remplacer le Comité genevois dont les pouvoirs arrivaient à expiration le 31 décembre 1940.

Dans un exposé fort complet, notre président Willemin souligna que nous ne savons pas où nous allons en cette époque troublée et qu'une décision prise à l'heure actuelle en ce qui concerne le Congrès risque d'être dépassée immédiatement : nous aurions certes bien des raisons de tenir nos assises le plus vite possible (tant de problèmes passionnent actuellement l'opinion !), mais des arguments d'ordre pratique nous empêchent de prendre une décision en ce moment. Willemin rappela aux délégués les diverses solutions possibles.

Notre collègue Wust, Président de la « Jurassienne », déclara que nos collègues de la S. P. J. ne sont point impatients... et proposa de proroger jusqu'à fin 1942 les pouvoirs du comité genevois.

Cette proposition, appuyée par les porte-parole de toutes les Sections, fut adoptée à l'unanimité.

Le Comité actuel restera donc en fonctions pendant deux ans encore.

C. D.

Nous nous excusons si, manque de place, plusieurs correspondances, qui attendent depuis longtemps, tardent à paraître. Que leurs auteurs prennent patience.

Réd.

VAUD**NOS TRAITEMENTS**

A nos collègues,

Les journaux vous auront appris les projets du Conseil d'Etat concernant nos traitements. Et, comme nous, vous aurez sans doute été déçus !

Le comité des T. F. n'est pourtant pas resté inactif, bien au contraire. Il est entré en relations avec un certain nombre de personnalités (lettres, rencontres, etc., etc.) D'autre part, plusieurs partis politiques ont déjà discuté cette importante question.

Toutefois, le Comité a jugé nécessaire de convoquer une assemblée extraordinaire des délégués pour leur exposer la situation et connaître leur avis sur la conduite à adopter. Cette assemblée eut lieu à Lausanne, le 16 novembre. L'action du comité fut approuvée sans réserve. Une intéressante discussion permit de dresser un plan de travail. Vous aurez probablement lu dans votre journal le communiqué rédigé à l'issue de cette assemblée.

Et maintenant le Grand Conseil examinera tout le problème. Une motion a été déposée pour demander le retour aux traitements légaux. Il faut que tous les députés soient exactement renseignés. Dans ce but, nous leur enverrons une brochure contenant la lettre au Conseil d'Etat et le mémoire remis à la Commission des Finances.

Cependant, cela ne suffit pas. Vous pouvez tous collaborer. Vous connaissez tous un ou plusieurs députés. Allez les voir et exposez-leur notre point de vue. Rien ne vaut une telle discussion où chacun émet librement et loyalement ses arguments. Bien entendu, vous devez connaître à fond ces arguments. Les voici résumés :

1. — Hausse du coût de la vie : 23 % (elle continue).
2. — Baisse des traitements (10 % avec exonérations de base), (d'où situation de plus en plus difficile).
3. — Promesses faites aux traitements fixes ces dernières années.
4. — Mesures favorables prises dans divers cantons et par le 75 % des entreprises privées. (Neuchâtel, Fribourg, Berne, Lucerne, etc.)
5. — Danger de placer le personnel de l'Etat dans une situation semblable à celle de 1914 à 1920.
6. — Excellentes dispositions de l'ensemble du corps des fonctionnaires et employés vaudois. Difficultés de leurs tâches et leur utilité.
7. — Nécessité, non pas d'augmenter les traitements, mais de revenir aux *traitements légaux*, en accordant aux catégories inférieures du personnel des allocations familiales.

Chaque président de district recevra une quantité suffisante de brochures qu'il mettra à la disposition de ceux qui pourront collaborer.

Votre comité ne peut tout faire. Que chacun prenne sa part de travail !
Et attendons patiemment les décisions du Grand Conseil. R.

DANS LES SECTIONS

Lausanne. *Gymnastique et patinage.* En collaboration avec la Direction des Ecoles, le Comité S. P. L. a organisé :

1. Leçons de gymnastique, le mardi de 16 h. 30 à 17 h. 30, à St-Roch, sous la direction de notre collègue Gruaz, maître de gymnastique. La troisième leçon aura lieu le mardi 26 novembre. Soyons nombreux !

2. Un cours de patinage de 12 leçons à Montchoisi, le vendredi, de 17 h. à 18 h., sous la direction de notre collègue Schlageter, maître de gymnastique. La première leçon aura lieu le vendredi 22 novembre. Le prix de ce cours est réduit au prix des entrées, soit 10 fr. Pour ce cours, s'inscrire auprès de A. Schlageter, Ste-Luce 12, entre 18-19 h. T. 32 812. *Le Comité.*

UNE NOMINATION FLATTEUSE

Réunis à Langenthal le 27 octobre, les délégués de l'Association suisse de gymnastique féminine ont nommé notre collègue, M. Louis Perrochon, de Bercher, président de la Commission technique de leur association, qui groupe 766 sections avec 35 400 membres. Cette nomination n'étonnera pas ceux qui connaissent le dévouement et les compétences de notre collègue et nous comprenons fort bien que les gymnastes féminins aient voulu bénéficier de ses précieux conseils.

Nos meilleurs vœux à M. Perrochon pour cette nouvelle tâche et ces plus grandes responsabilités ! L'hommage rendu à ses capacités honore le corps enseignant vaudois et nous sommes heureux et fiers de le féliciter chaleureusement. A. C.

GENÈVE

U. I. P. G. — DAMES ET MESSIEURS

CONVOCATION

Avis important aux membres de l'U. I. P. G. âgés de 50 ans... et plus.

Le Comité de l'U. I. P. G. (Dames et Messieurs) donnera aux collègues assujettis au paiement du sacrifice pour la défense nationale, d'intéressantes précisions à ce sujet et au sujet des déclarations à rédiger, en une séance spéciale qui aura lieu *lundi 25 novembre, à 17 h.*, au local de l'Union, *Longemalle 8*, café de la Terrasse. A. L.

LE COURS DE SUISSE ALLEMAND

Ce cours a débuté. Il est donné le mercredi, à 5 h. 15, salle 18, au Collège de Genève. Il s'adresse, d'évidence, aux membres du corps enseignant qui possèdent déjà un peu la langue allemande. Dans la leçon d'introduction, le professeur Schenker a marqué les différences

essentielles entre les dialectes alémaniques et l'allemand. Il l'a fait avec une verve et un humour qui rendent son cours fort attrayant. Trop peu de collègues de l'enseignement primaire y assistaient, mais j'espère que de nouveaux adeptes du Schwytzerdüstch s'inscriront encore. Qu'ils ne tardent pas, les bases sont indispensables et nous progressons de façon impressionnante !

E. D.

U. I. P. G. — MESSIEURS CHRONIQUE GENEVOISE

Si la mobilisation disperse les membres de l'U. I. P. G. aux quatre coins du pays, elle ne ralentit pas l'activité de la section. C'est pour en donner un aperçu à nos collègues sous les armes que, dans l'impossibilité de convoquer une assemblée générale, le Comité a décidé de faire paraître cette chronique.

L'assemblée plénière dont nous avons discuté au cours de notre dernière réunion — v. *Educateur* du 28 septembre — a été reportée à une date ultérieure. Le vote au Grand Conseil de la loi sur l'instruction publique peut en restreindre la portée ; nous espérons néanmoins qu'elle donnera au corps enseignant l'occasion d'apporter, une fois encore, sa contribution efficace au perfectionnement de notre école.

La Fédération des fonctionnaires a présenté au Conseil d'Etat un mémoire concernant le réajustement des salaires. La situation financière du canton est l'argument le plus fort que l'on ait opposé à nos raisons et la discussion du budget pour 1941 nous instruira du sort qui sera fait à nos propositions. Une délégation de l'U. I. P. G. demandera une entrevue à M. Perréard pour lui faire connaître et apprécier la situation particulière des instituteurs.

Lors de la **réunion des délégués de la S. P. R.** les pouvoirs du Comité central ont été prorogés jusqu'en 1942. Sur la proposition de nos collègues vaudois, une déclaration de la S. P. R. a été publiée insistant sur la nécessité d'alléger les programmes, avant de tenter d'entreprendre une « rénovation » quelconque de nos institutions scolaires.

Les interprétations cantonales de la loi sur **le sacrifice pour la défense nationale** semblent, si nos renseignements sont exacts, présenter des différences sensibles, quant à la manière de calculer le capital représenté par nos versements à la C. I. A. En outre, la dernière modification de la loi de la C. I. A., postérieure à la date à partir de laquelle le sacrifice de défense nationale doit être calculé, change complètement la situation de certains collègues. Le Comité de l'U. I. P. G. s'occupe de cette question et informera nos collègues des précisions qu'il aura pu obtenir à ce sujet.

La question de l'**admission des maîtres spéciaux** à l'U. I. P. G. a fait l'objet d'une discussion. Une modification des statuts devrait précéder

toute mesure à ce sujet. Elle sera portée à l'ordre du jour d'une assemblée prochaine, où le comité exposera son point de vue.

Les commentaires sur la seconde série des tableaux scolaires sont parus. Le Président de l'U. I. P. G. les tient à la disposition des collègues. Des propositions concernant l'achat des tableaux scolaires ont été étudiées. Le résultat de cette étude sera communiqué à la prochaine assemblée.

Enfin, lors de la discussion en commission de la loi sur l'instruction publique, des commentaires ont paru dans différents journaux, qui jettent une suspicion inadmissible sur l'activité scolaire des instituteurs. Nous avons exposé notre sentiment à M. Atzenwyler et le Département a consenti à procéder aux mises au point nécessaires.

Tel est le bilan de notre activité au cours de ces dernières semaines. Nous serons heureux d'en discuter bientôt avec nos collègues démobilisés et d'envisager avec eux les actions les plus urgentes et les plus souhaitables. Qu'ils sachent que nous ne les oublions pas et que leur présence retrouvée nous sera à la fois un plaisir et un réconfort.

ROBERT JAQUET.

NEUCHÂTEL ASSEMBLÉE TRISANNUELLE

II

Conférence. — La conférence de M. *Félix Béguin*, dont nous avons relevé les principaux aperçus (*Bulletin* du 16 novembre) est suivie d'une discussion.

M. *Antoine Borel* remercie d'abord la S. P. N. de l'invitation qu'elle lui a adressée et souligne les excellents rapports qui existent entre le Département de l'instruction publique et le Comité central de notre association. Cette collaboration, dit-il, se révèle nécessaire et doit demeurer.

Des applaudissements saluent ce préambule.

Abordant l'exposé du conférencier, M. Borel craint que l'on considère la méthode scientifique comme inopérante en pédagogie et que par voie de conséquence, on renonce à la méthode expérimentale en matière d'enseignement. Ce serait regrettable. Il ne faut pas, ajoute-t-il, confondre la méthode expérimentale appliquée à la pédagogie avec la science. Cependant, selon lui, on s'est souvent trop hâté de tirer des conclusions, en psychologie notamment. Et puis, dit-il aussi, on a oublié trop souvent qu'en toute chose, il faut respecter la mesure.

Le pédagogue, poursuit M. Borel, doit s'appliquer à l'étude de toutes les sciences qui peuvent améliorer ses méthodes de travail. Il croit que la biologie pourrait, à cet effet, fournir un apport intéressant et que l'introduction de cette science dans le programme des Ecoles normales serait désirable.

M. *Philippe Bourquin* remercie M. Béguin d'avoir mis au point le problème de la pédagogie expérimentale et ramené à son juste niveau la valeur de ses découvertes. Dans ce domaine, remarque-t-il, on a trop oublié un élément qui le dispute en importance à l'enfant, c'est le maître. C'est lui qui a, en définitive, le dernier mot dans les expériences. Les résultats en peuvent différer sensiblement suivant le tempérament de l'expérimentateur.

Il ajoute qu'on s'est fait quelques illusions, par exemple, dans l'enquête relative à la manière de penser des enfants.

* * *

Séance administrative. — Après une brève récréation, s'ouvre la séance administrative agrémentée d'abord par la suppression de la lecture du procès-verbal, lequel est renvoyé au Comité central.

Dans un rapport souple et concis, M. Berner passe en revue les événements caractéristiques de la période triennale écoulée. Parmi les questions qui ont le plus longuement retenu l'attention du Comité central, le rapporteur rappelle : les traitements, la fédération des fonctionnaires, les classes isolées, le stage, la prolongation de la scolarité, l'éducation nationale, le sujet mis à l'étude par le Congrès de Genève, le conflit de La Chaux-de-Fonds.

Avant de mettre son rapport en discussion, M. Berner donne lecture de deux lettres qui lui sont parvenues à la dernière heure.

La première, qui émane du Conseil d'Etat, a trait aux décisions de cette autorité relatives à la réduction des traitements. Le taux en sera abaissé à 1 %, comme nous l'avons déjà annoncé.

Dans la seconde lettre, le Département de l'instruction publique répond à la requête du Comité central concernant les classes isolées. Nous avons parlé récemment de cette démarche ; nos lecteurs sont donc au courant. (*Bulletin* du 26 octobre.)

Quant à la réponse, elle fait valoir qu'il serait difficile, sinon impossible, de faire admettre par les Commissions scolaires le criterium du Comité central, selon lequel le droit à un déplacement serait acquis, pour les titulaires isolés, après dix ans de service, au maximum. Cette condition comporte une nouvelle restriction des droits des susdites commissions qui ont déjà dû faire abandon, non sans peine, d'une parcelle de leurs prérogatives pour permettre les déplacements consécutifs aux suppressions de postes. L'opposition à de nouvelles mesures limitatives paraît irréductible aux yeux du Département. Celui-ci continuera, comme par le passé, à signaler aux commissions scolaires, les cas relevant de l'intervention du Comité central. C'est le seul palliatif que les circonstances lui permettent d'envisager.

M. Berner annonce que le Comité central reverra ce problème qui le préoccupe depuis longtemps.

M. *Philippe Bourquin*, au nom de l'Assemblée, remercie chaleureusement le Comité central, et tout particulièrement M. Berner, pour la tâche accomplie au cours des trois années écoulées. Il se plaît à relever l'activité de la fédération des fonctionnaires et les résultats obtenus par ce nouveau groupement. Il en exprime sa très grande satisfaction.

Le rapport présidentiel est ensuite adopté à l'unanimité.

Nominations. — Aux termes des Statuts (art. 28), le président est nommé pour trois ans par l'Assemblée générale ; il est immédiatement rééligible.

M. *Berner* est arrivé au terme de son mandat et il désire vivement abandonner la direction du ministère, en raison d'un surcroît d'occupations.

M. *Rothern* rend hommage aux services et au dévouement de M. Berner et le sollicite, pour le plus grand bien de la S. P. N., d'accepter une réélection en dépit d'une surcharge momentanée de travaux.

L'assemblée applaudit ce vœu.

Après un essai de résistance, M. Berner se laisse fléchir, et sur proposition de M. A. *Toffel*, l'assemblée le confirme, par acclamations, dans son mandat pour une nouvelle période de trois ans.

La barque de la « Pédagogique » reste entre des mains sûres ; voguons avec confiance.

Il est procédé ensuite à la nomination des représentants au Comité central de la S. P. R. et de trois suppléants. Les représentants sortant de charge sont réélus, soit : MM. *H.-L. Gédet*, *Arnold Jeanneret*, *J. Rochat*, *Ch. Rothern* et *A. Toffel*. Sont nommés suppléants : MM. *Philippe Bourquin*, *Maurice Montandon* et *Bertrand Perrenoud*.

Fédération. — Après un bref historique de la question, M. *Berner* donne lecture du projet de fédération des associations cantonales de titulaires de fonctions publiques, projet sur lequel la S. P. N. est appelée à se prononcer.

Personne ne propose de modifications.

M. *H.-L. Gédet* rappelle simplement quelques faits démontrant la nécessité de ce nouveau groupement. En 1937, par exemple, trois associations présentèrent au Grand Conseil des revendications qui étaient l'antithèse de celles des autres requérants. Divergence qui tourna à notre désavantage. M. Gédet recommande vivement l'adoption du projet de statuts qui vient d'être présenté.

Celui-ci est alors adopté sans opposition, et la S. P. N. devient ainsi partie d'une communauté professionnelle, fruit de l'initiative qu'elle prit, il y a longtemps déjà, puisque le premier projet, dont la paternité lui appartient, remonte à 1924.

La date du 12 octobre 1940 comptera parmi les plus marquantes de nos annales.

Divers. — M. *Julien Rochat* regrette que le Conseil d'Etat n'ait pas abrogé complètement la réduction temporaire sur nos traitements. Il rappelle que ceux-ci ont subi préalablement, et à titre définitif, une diminution de 10%. En tenant compte du dernier vestige de la retenue temporaire (1%), nos traitements ne représentent en réalité que le 89% des chiffres établis par la loi du 8 février 1921.

Le président prononce alors la clôture de cette cinquième réunion trisannuelle, qui s'est déroulée dans une atmosphère agréable et calme.

J.-ED. M.

INFORMATIONS

PUBLICATION DES COURS DE SPORTS D'HIVER

La S. S. M. G. organise à l'intention du corps enseignant de la Suisse romande et sous les auspices du Département militaire fédéral, du 27 au 31 décembre 1940, des cours d'hiver.

Pour les cours suivants, les participants recevront 5 indemnités journalières de 5 fr. et le remboursement des frais de voyage 3^e classe, trajet le plus direct.

a) Cours de ski.

1. à *Villars-Bretaye*,
2. à *Grindelwald*.

La participation à ces cours est soumise aux conditions suivantes : La demande d'inscription pour être valable doit indiquer la profession, si l'on a l'occasion de donner à ses élèves un enseignement régulier du ski ou du patinage, à quel degré cet enseignement s'adresse. Il faut également indiquer les cours de sports d'hiver déjà suivis et fournir une attestation des autorités scolaires.

On prendra d'abord en considération les demandes qui remplissent les conditions ci-dessus.

b) Cours de patinage.

à *Lausanne*.

La participation est soumise aux mêmes conditions que pour les cours de ski. Les participants qui habitent le lieu du cours ou les environs immédiats ne recevront aucune indemnité.

c) Cours de ski sans subventions.

à *Morgins*.

Finance du cours 12 fr. pour les membres de la S. S. M. G. et 17 fr. pour les non-membres.

Les inscriptions pour tous les cours doivent parvenir jusqu'au 1^{er} décembre au plus tard à M. P. Jeker, professeur à Soleure.

NOËL 1940. — Comment soutenir efficacement l'action pour le Noël du soldat ? En achetant la carte historique « La Suisse en armes » et la médaille du soldat !

PARTIE PÉDAGOGIQUE

TABLEAUX SCOLAIRES SUISSES

LA CORRECTION DES TORRENTS

Mesures forestières.

Toutes ces mesures peuvent bien freiner la force de l'eau courante ; elles peuvent la diriger sans dommage, mais elles n'ont aucune influence *sur la masse des eaux*. Pour diminuer cette dernière, on a songé au rôle que pourrait jouer la forêt dans le bassin de captation.

L'action bienfaisante de la forêt consiste à emmagasiner, à accumuler dans le sol pénétré par les innombrables racines l'eau des pluies qui n'est ensuite remise en circulation que lentement. Dans les prairies, l'eau met cinquante fois plus de temps pour pénétrer dans le sol que dans les forêts. A cette influence favorable du sol forestier s'ajoute encore le fait que les arbres des forêts assimilent plus d'eau que les plantes et les herbes des prairies.

L'action de la forêt sur le torrent est particulièrement grande, parce que la lente circulation souterraine de l'eau ne lui permet pas d'affluer subitement pour infliger des dommages aux terrains de la plaine et transformer un pays fertile en désert.

3. Le bassin de captation.

(L'arrière-plan du tableau.)

L'origine de la formation d'un torrent réside dans la plupart des cas dans la formation géologique de la région qu'il traverse ou qui le voit naître. Ici et là, s'ajoute encore le voisinage de chaînes de montagne sur lesquelles crèvent de violents orages.

Souvent aussi, l'homme n'est pas innocent. Il a détruit, à des époques où il en avait besoin, les coins de bois protecteurs qui poussaient au milieu ou au sommet des pentes, pour créer des alpages ou des prairies. Mais la neige, le vent et les pluies font disparaître les herbages, détruisent le gazon et la terre fertile est entraînée vers la vallée. L'élevage des chèvres qui tend à disparaître fut autrefois responsable aussi de la disparition des forêts.

A l'arrière-plan du tableau, on remarque clairement comment le torrent par affouillement avait tracé son cours que l'éboulement des parois, de côté et au fond, a énormément grossi.

La tâche et le but du forestier, c'est de rétablir dans son ancien état, autant que possible, le bassin de captation. Quand il est délimité, toutes les surfaces d'éboulement nues sont revêtues de files horizontales de gazon, de touffes d'herbe, puis semées. A grande altitude, quand la pente est raide et la pression de la neige forte, on édifie parfois de

petites terrasses, pour maintenir la terre. Souvent, il faut protéger de grandes surfaces contre le glissement de la neige ou de l'avalanche avant de pouvoir songer à l'implantation de la forêt.

De plus en plus, on est persuadé qu'il faut très peu construire dans la région forestière du torrent. D'abord, à cause des frais élevés des constructions. C'est la forêt elle-même qui doit s'entretenir et se développer.

Bientôt on peut penser à la culture. Tout d'abord on plante des arbres choisis pour leur résistance, ceux qui demandent peu au sol sur lequel ils s'élèvent. Tandis qu'autrefois, on préférait les arbres à aiguilles, on choisit aujourd'hui autant que possible des arbres à feuilles : aulnes, sorbiers. On mêle les espèces différentes. Si l'on ne peut obtenir une forêt de haut jet, à cause de la neige, du vent, du manque de chaleur, on se contente alors d'aulnes des alpes, de pins nains. Si ceux-là mêmes ne peuvent pousser, le gazon est utilisé qui, en cas de pluie violente, retient plus d'eau que le foin.

La surveillance de ces plantations, leur entretien, l'éloignement des vallées, nécessitent la construction d'abris pour les ouvriers et le matériel. On utilise alors souvent des chalets que la disparition des alpages rend inutiles.

Dans ces conditions difficiles, la forêt ne croît que lentement et il importe de commencer au plus tôt les travaux, pour alléger la tâche de l'ingénieur.

La transformation d'un torrent dévastateur en un cours d'eau dompté coûte cher. Pour la correction du Lammbach, du Schwanderbach et de leur voisin le Glyssibach, on a dépensé environ 2 millions et demi pour les travaux d'art, et 1 million six cent mille francs pour les travaux forestiers, y compris l'acquisition du bassin de captation. Sans l'aide de la Confédération et des cantons, de pareils travaux seraient impossibles en Suisse. Seule les permet l'entr'aide cantonale et fédérale.

Si les lois concernant l'administration des forêts atteignent ici et là, assez sévèrement les droits des propriétaires, elles déploient des effets bienfaisants quand elles protègent les populations menacées par les forces de la nature.

D'après E. DASEN, forestier de l'Oberland.

Le paysage.

Si le voyageur montant de Brienz à l'Axalp, s'arrête à mi-hauteur et considère la vallée de l'Aar et l'extrémité supérieure du lac de Brienz, il remarque, dans la direction nord-nord-est, deux profondes tranchées abruptes creusées par les torrents ; à droite, celle du Lammbach, à gauche, celle du Schwanderbach. Entre les deux embouchures de ces vallons, se cachent les maisons du hameau Ober-Schwanden (715 m.). Les maisons visibles à gauche du tableau appartiennent au Schwanderbergli. Du grand cône de déjections, seule la partie ouest est visible. Les

deux cours d'eau se réunissent là, peu avant de déboucher dans le lac de Brienz (563 m.).

A la limite des forêts, on remarque des épicéas ou sapins rouges. Les torrents leur ont infligé de graves dommages. Sur des crêtes étroites, la forêt se dresse au-dessus des précipices. Certains arbres ou certains groupes d'arbres sont inclinés par le glissement du terrain. Ils sont la marque d'une destruction qui ne s'interrompt pas. Dans le Schwanderbach, on reconnaît de jeunes pousses.

D'en haut, on voit les hêtres se mêler aux sapins. La partie inculte du cône de déjection est couverte de touffes d'aulnes.

Les couches formant l'arête de Brienz.

Les couches formant cette arête appartiennent toutes au crétacique. L'Arnihaken, qui domine le domaine du Lammbach, se compose au sud, pour la plus grande part, d'Hauterivien. On peut suivre cette formation de la région du sommet, où elle est en partie recouverte par des débris, jusque dans la paroi, zone d'action du torrent. Elle est coupée ici par des couches de marne, appartenant au Valangien inférieur. Les hauteurs du Schwanderbergli, à gauche, au moment où le torrent sort du défilé, sont couvertes par des débris glaciaires du glacier de l'Aar. Le côté nord du Arnihaken montre toute une série de couches calcaires. Mais de ces dernières ne dépend pas directement la formation du torrent et elles n'ont pas besoin d'être plus explicitement décrites.

Les torrents ont creusé des couches proportionnellement tendres de marne. La puissance et la grandeur des blessures de la paroi ont été provoquées encore par une qualité particulière. A partir de la fissure au sommet de l'Arnihaken, les couches minces de calcaire et les couches de marne ont été comprimées en des plis étroits. Ce plissement peut être si violent que des fêlures, même des ruptures, peuvent être observées en grand nombre. C'est ce qui provoque la formation de nombreuses fentes, perpendiculaires à la couche, ou même, sur de grandes surfaces, de ruptures continues. Le croquis représente quelques lignes, selon lesquelles de telles ruptures sont aujourd'hui apparentes.

Le torrent.

Le volume d'eau charrié par un torrent peut varier rapidement et transformer un ruisseau paisible en une masse puissante d'eau déchaînée. Le lit du cours d'eau est alors trop étroit. Les pierres qu'il charrie lui donnent une force énorme. Il peut emmener alors des blocs importants — jusqu'à 27 mètres cubes. Les débris, barrant la route à l'eau, font s'enfler le torrent qui inonde alors les rives réputées sûres.

La catastrophe du Lammbach du 31 mai 1896.

Le mois d'octobre 1895 et les mois suivants d'un hiver doux furent très pluvieux. La pluie dura jusqu'au mois de mai. La pierre du vallon

et les couches de marne, imprégnées d'eau, purent servir de glissières. A l'endroit nommé Rufisatz, haut dans le vallon, une masse importante se mit en mouvement qui forma un mur dans le lit du torrent, et le refoula.

Au début de l'après-midi du 26 mai, les gens de Schwanden percurent un lointain tonnerre. Personne ne pensa à avertir. Lorsque plus tard le ruisseau cessa complètement de couler, quelqu'un reconnut le danger. Les uns espérèrent que la masse de pierres serait fixée à un autre endroit, d'autres pensèrent qu'elle serait peu à peu évacuée.

Les habitants de Schwander furent réveillés le matin du 31 mai, un dimanche, par un sourd grondement. Transformé en une coulée de pierres, le ruisseau sortit de son lit, dans la direction de Kienholz, jusqu'au lac. De grands espaces de terre cultivable furent recouverts d'une haute couche de débris et plusieurs maisons d'habitation durent être évacuées.

Quelques heures plus tard, une masse large de 7 à 8 mètres se déplaça encore à une vitesse de 120 mètres à la minute. Sur la chaussée, près de Kienholz, on mesura sur 120 mètres de large une couche de débris haute de 2 ½ à 3 mètres.

D'après Franz MICHEL.

Trad. R. J.

LA LECTURE A DOMICILE

C'est une idée heureuse que celle exprimée dans la préface du nouveau livre de lecture, édité par le Département de l'Instruction publique du canton de Genève ¹.

« Peu à peu, par une intervention systématique, l'école doit habituer l'enfant à la pratique de la lecture intelligente. Il faut que tout d'abord le maître examine attentivement chaque morceau pour savoir quel parti il peut en tirer. Puis, il proposera le texte aux enfants pour la lecture à domicile. »

Dans *Les leçons de pédagogie d'un Manuel de lecture américain*, dont l'*Educateur* a déjà parlé, cette pratique systématique est décrite à fond. Elle est devenue le pivot de l'enseignement tout entier. « Le sommet de la formation primaire », dit M. Devaud dans ses conclusions, « ce n'est point d'apprendre à parler, car pour parler sensément, il faut savoir que dire ; ce n'est point d'apprendre à rédiger, car pour écrire, il faut avoir quelque chose à dire ; c'est d'apprendre à lire, parce que lire, c'est s'enrichir d'un gain spirituel, tandis que parler, rédiger, c'est dépenser, et peut-être gaspiller. »

Il y a peut-être un brin de paradoxe dans ces affirmations, mais mon

¹ *Fleurs coupées*, choix de textes littéraires pour le 5^e degré de l'école primaire. Illustrations de Henri Meylan. Genève, 1940.

intention n'est pas de les discuter ici. Mon propos est d'appliquer les leçons du manuel américain à un texte de notre nouveau livre de lecture

Voici le texte choisi :

Départ d'un avion. — Il fait beau. Des hangars ouverts s'est échappée la couvée des Farmans et les oiseaux artificiels attendent sur la piste l'heure de s'envoler dans le vaste ciel.

Voici le pilote, emmitouflé dans sa combinaison de toile caoutchoutée et fourrée, la tête sous son casque de cuir jaune, des pieds *informes*, à cause des chaussons de cuir doublés de peau de mouton qu'il porte à ses souliers. Il examine soigneusement son biplan, inspecte *les commandes*, éprouve de la main *la tension des haubans* d'acier. « As-tu vérifié *les charnières des ailerons* ? serré *les écrous des radiateurs* ? »

— Oui, répond le premier mécanicien.

Le pilote se hisse dans *la carlingue*, suspendue entre *les mâts* légers et les toiles fragiles comme un lourd sabot dont elle a la forme ; il s'assied sur son siège, s'attache, vérifie des instruments. Et le mécanicien, d'un geste athlétique, lance la grande hélice d'acajou... Le moteur gronde de sa voix profonde. Le pilote fait signe d'ôter *les cales* qui bloquent les roues, il abaisse ses lunettes sur ses yeux, attire doucement *la manette* des gaz : le vent de l'hélice courbe l'herbe rase, puis l'avion libéré court sur le sol, de plus en plus rapide, et tout à coup, *il y a du jour* sous ses roues, il plane sur ses ailes immobiles, il s'élance dans *l'arène* bleue.

JACQUES BOULENGER.

Les enfants ont eu à lire, à la maison, ce texte ; on peut leur demander de chercher, aidés d'un dictionnaire, le sens précis des mots difficiles (imprimés ici en italiques). Le maître explique les termes dont la définition est obscure. Il s'agit ensuite de tirer un vocabulaire « aéronautique » du morceau.

Le texte compris, on demandera aux élèves d'en faire à la maison une seconde lecture attentive, de façon à pouvoir, le lendemain, répondre à la série de questions qui leur seront posées.

Evidemment, le nombre et le type de questions sont variables. Celles que nous indiquons ici n'ont que la valeur d'indications. Elles sont réparties entre plusieurs groupes.

A. Que nous décrit ce morceau ?

Combien de parties y distinguez-vous ?

Quels sous-titres donneriez-vous à chaque partie ?

Dans quel pays se passe l'action ? Comment le savez-vous ? A quelle époque de l'année ? Comment peut-on le savoir ? (la question est discutable !)

B. Pourquoi le pilote est-il si chaudement habillé ? Porte-t-il des souliers ? Que fait-il avant de monter en avion ? Est-il méfiant ?

N'y a-t-il de haubans que sur les avions ? Où y en a-t-il encore ?

Y a-t-il plusieurs mécaniciens qui s'occupent du même avion ? Comment le savez-vous ?

Quels ordres donne le pilote au mécanicien ? Comment ? Pourquoi ? Quels gestes fait-il ?

Où pensez-vous que se place le mécanicien après la mise en marche du moteur ?

C. A quoi compare-t-on les avions, au début du morceau ? Citez les termes qui font penser à autre chose qu'à des avions ? Le pilote monte-t-il rapidement dans son avion ? Citez le verbe ? Que dit-on de la carlingue ? (comparaison). Qu'en pensez-vous ? Le mécanicien est-il grand et bien bâti ou petit et maigrichon ? Comment le savez-vous ?

Pourquoi dit-on de l'avion qu'il est libéré ? Libéré de quoi ? Le pilote aperçoit-il le jour sous les roues de l'avion quand il s'envole ?

D. Quelles doivent être les qualités d'un pilote ? Pourquoi ? Indiquez dans le texte des phrases qui pourraient dire les qualités du pilote ?

Connaissez-vous des noms d'aviateurs ? Quels furent leurs exploits ?

L'aviation est-elle utile ? A quoi ?

Existe-t-elle depuis longtemps ? Qui a inventé le premier avion ? Quelles difficultés fallait-il surmonter ? Connaissez-vous le record de vitesse à l'heure en avion ? en auto ? à pied ?

Quelle est la phrase que vous préférez dans tout ce morceau ?

Quelques croquis, une notation des renseignements techniques ou sportifs recueillis, la phrase préférée trouveront leur place dans un cahier où viendront, leçon après leçon, se grouper quantité d'indications disparates peut-être, mais dont chacune pourra rappeler une lecture.

Sans doute, n'y a-t-il là rien de neuf, de bouleversant. J'en suis convaincu le tout premier. Mais l'effort que nous poursuivons tend surtout à rendre plus efficaces les outils connus. Seul, devant son papier, l'élève pour répondre fera peut-être un effort plus grand qu'en attendant la réponse immédiate de la bouche du maître ou de celle d'un camarade. De plus, il aura besoin du dictionnaire, parfois du livre de géographie ou d'histoire, pour trouver un renseignement précis, pour donner une réponse claire. La propension à s'appuyer sur les affirmations d'autrui, à considérer le maître comme une source commode, fera place, à la longue, pour beaucoup, au plaisir de trouver eux-mêmes l'indication dont ils ont besoin.

Et je puis dire que le maître lui aussi trouvera plus d'un agrément dans l'application systématique de ce moyen : les réflexions des enfants sont une mine d'aperçus souvent ingénieux, leur zèle est vite excité par les découvertes heureuses de leurs camarades et l'activité générale de la classe en est fortifiée.

Essayez !

ROBERT JAQUET.

INFORMATIONS

PRO JUVENTUTE

Le présent et l'avenir.

La Suisse ne peut se désintéresser des souffrances que la guerre suscite en des pays proches ou lointains. Dès que lui en parvient l'écho, elle s'émeut ; des œuvres se créent, les recettes affluent, une action s'organise. Cet élan vers tout ce qui souffre doit figurer au nombre de nos plus authentiques traditions.

Cependant, ces misères, qu'il est légitime de secourir selon nos forces, ne doivent pas nous faire négliger les nécessités de notre patrie. Chez nous aussi, il y a bien des souffrances à soulager et, si elles sont moins atroces et moins nombreuses, elles ne méritent pas moins notre sollicitude.

Certes, il ne faut pas que « charité bien ordonnée commence par soi-même » soit notre mot d'ordre. Mais il convient également d'éviter que, portant nos regards au loin, nous négligions ceux qui ont mis tout leur espoir dans notre générosité.

Au nombre de ces derniers, la mère et le petit enfant ont droit à la première place.

Et c'est pourquoi on fera bon accueil une fois encore aux petits vendeurs de Pro Juventute. Tout le monde connaît les activités de la Fondation et les œuvres qu'elle encourage ou crée depuis plus d'un quart de siècle : consultations de nourrissons, gouttes de lait, expositions de puériculture, vacances aux mères... et ce n'est là qu'un des domaines de sa vaste activité.

Est-il nécessaire d'en dire plus ? Notre population a pris l'habitude de voir revenir, chaque premier décembre, les timbres et les cartes Pro Juventute. Elle saura répondre généreusement à l'appel de la Fondation.

Aujourd'hui le ciel est sombre, la mère anxieuse ; le petit enfant n'est pas toujours environné des sourires qui devraient se pencher sur son berceau, comme les bonnes fées du conte.

Et pourtant, ce petit, c'est lui qui, dans un monde que nous voulons espérer meilleur, saisira l'outil que nous aurons laissé choir. Ce petit, c'est la Suisse de demain.

TEXTES LITTÉRAIRES

LE CHATEAU EN RUINES

Le château n'avait plus ni pont ni herse. Il restait, du fossé, trois ou quatre mares très boueuses et puantes, peuplées de sangsues et de grenouilles et où les canes barbotaient salement.

La muraille d'enceinte, les tours d'angles, les hourds étaient depuis longtemps tombés. Un feu d'orage avait brûlé la chapelle ; il n'en restait plus que des pans de murs où s'agrafait le lierre dru.

Le corps de logis demeurait debout et aussi deux tourelles chapeonnées dont le haut servait de colombier, le bas d'écurie et de chenil. Le corps de logis avait deux cheminées ; devant la porte, une grosse pierre fichée portait le lave-mains.

Enfin, non loin d'une des tourelles et tout à fait sur le haut du rocher, se dressait un moulin turquois dont les ailes tournaient au vent. A côté du moulin, il y avait four et fournil.

Milon.

ERNEST PÉROCHON.

Plon, édit.

LES LIVRES

Quelques entraves psychologiques au développement de la personnalité,
par Germaine Guex. Ed. du Groupe Esprit, Lausanne.

A l'heure où tant de questions si graves se posent concernant l'orientation à donner à notre jeunesse, il nous semble que notre premier devoir est de faire cette jeunesse aussi forte et aussi capable en face d'un avenir où rien ne peut être considéré comme certain.

Cette tâche incombe sans doute aux maîtres, mais bien plus encore à tous les parents conscients de leurs responsabilités. Malheureusement, l'instinct de l'éducateur, quel qu'il soit, n'est pas toujours suffisant quand il s'agit de débrouiller certains conflits de l'enfant ou de l'adolescent.

D'autre part, sans nous en rendre compte, nous sommes nous-mêmes fréquemment entravés dans notre développement par des obstacles intérieurs dont il s'agit de prendre conscience.

Aussi, saluons-nous avec reconnaissance la parution de la brochure de M^{lle} Guex. Sans aucune pédanterie, dans un langage simple, clair et franc, M^{lle} Guex expose quelques-uns de ces problèmes. Elle les aborde avec une grande compréhension des difficultés humaines, avec une capacité de sympathie et un tact remarquables. Les solutions qu'elle apporte seront pour la plupart d'entre nous une aide et une direction précieuses.

Il nous semble qu'aucune personne soucieuse de développement intérieur, qu'aucun maître, qu'aucune mère ne devraient négliger la lecture de ces quelque quatre-vingts pages, vivantes, pleines d'aperçus et de suggestions propres à leur apporter des éclaircissements utiles sur eux-mêmes ou sur les jeunes dont ils ont la responsabilité.

Nous pensons que tous y trouveront un encouragement et une raison d'espérer en l'avenir, même à une heure où il paraît si sombre, puisque, après tout, cet avenir, c'est à nos jeunes qu'il incombera de l'édifier.

M.-L. D.

UN ALIMENT D'APPOINT POUR LES ENFANTS

La santé est le bien le plus précieux que l'on puisse donner aux enfants. Il s'agit donc d'armer leur organisme contre les attaques de la maladie.

La nourriture habituelle ne contient pas toujours les quantités de vitamines que réclame l'organisme. Or, il en résulte un affaiblissement de la force de résistance.

Le Jemalt compense ce déficit, car il contient quatre produits naturels riches en vitamines: extrait de malt, extrait de levure, huile de foie de morue et suc de pommes d'églantier. Il constitue l'aliment d'appoint par excellence.



est agréable à prendre.

En vente dans toutes les pharmacies et drogueries
à 2 fr. 25 et 4 fr. 50 la boîte.

Dr A. WANDER S. A. - BERNE

Instituteurs ! Institutrices ! Pour bien préparer les fêtes de Noël, procurez-vous sans retard le charmant recueil de Vio Martin et Jean Huguenin :

VOICI NOËL

contenant de nombreux monologues, poésies, saynètes, compliments, contes, etc., à l'usage des enfants, petits et grands, garçons et filles.

Un petit livre utile et indispensable. (Beau volume sous couverture couleurs, Fr. 2.—)

En vente dans toutes les bonnes librairies et aux
ÉDITIONS DES NOUVEAUX CAHIERS, La Chaux-de-Fonds.

Envois par retour.
Une carte suffit.

Instituteurs, institutrices ! Notre matériel de réforme scolaire vous enthousiasme, vous et vos élèves !

Demandez notre catalogue gratuit de matériel pour :



WILH. SCHWEIZER & Co. WINTERTHUR

le calcul
l'école active
le travail manuel

Prêts

en 12 à 18 mensualités, **sans caution**, rapides, avantageux, **discrets**, aux membres du corps enseignant. Références de 1^{er} ordre.

Va sur place. Timbre-réponse. **Banque de Prêts S.A.**, Paix 4, **Lausanne**

Empaillage

Fabrication et vente de
Chamoisage de peaux

de tous les ani-
maux pour écoles

Fourrures

Labor. zool. et Pelleterie, M. Layritz, Bienne 7, ch. d. Pins 15



Commission interecclésiastique romande de chant religieux

NOËL! NOËL!

Chœurs mixtes, chœurs d'hommes et chœurs d'enfants ou de dames. Choix à l'examen.

S'adresser à l'**AGENCE RELIGIEUSE**, LAUSANNE, Ale 31

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR
ALB. RUDHARDT
GENÈVE, Pénates, 3

BULLETIN
CH. GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 33 633 — Chèques postaux ll. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.—, ÉTRANGER : FR. 11.—.

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

VIENT DE PARAÎTRE

Almanach Pestalozzi

1941

Agenda de poche des écoliers suisses.

Recommandé par la Société pédagogique de la Suisse romande.

Un volume in-16 avec plus de 500 illustrations dans le texte, 3 concours dotés de prix importants.

Edition pour garçons, un volume relié toile Fr. 2.50
Edition pour jeunes filles, un volume relié toile » 2.50

Le 1^{er} août 1941 la Suisse célébrera le 650^{me} anniversaire de sa fondation; aussi cet événement est-il évoqué sur la couverture et dans les premières pages de l'ALMANACH PESTALOZZI 1941, qui, malgré les temps bouleversés, paraît, comme chaque année et propose à ses jeunes lecteurs un nouveau voyage à travers le monde. Il n'est pas besoin de recommander ce précieux compagnon des écoliers; ils trouveront toujours dans ces pages de quoi satisfaire leur légitime curiosité.



Au groupe des Conseillers fédéraux on a ajouté celui de l'Etat-major de l'armée dont les membres veillent sans cesse à la défense du pays. Les petits patriotes se réjouiront sans doute de trouver quelques notes sur l'origine des armoiries des cantons. Une nouvelle série de gravures sur bois, complétées par un texte explicatif, donnent un aperçu des efforts entrepris par les hommes pour améliorer leur sort. Viennent ensuite quelques statistiques, toujours utiles, un résumé d'histoire, des pages d'histoire de l'art, puis des jeux et énigmes, de quoi occuper les soirées d'hiver. Enfin une série d'articles illustrés de photos inédites qui passent devant les yeux comme un film documentaire captivant. On est transporté des origines de l'humanité à l'époque des avions, voire même d'Europe en Australie, c'est tout un cortège d'animaux qui défilent et une promenade dans le monde mystérieux de la nature comme dans celui de la science.

L'*Almanach Pestalozzi* est considéré à juste titre comme le *vade-mecum* sans rival des écoliers et des écolières de notre pays auxquels il offre, sous une forme aimable, une variété inépuisable de faits et d'idées. Il leur fait aimer ce qui est beau et leur donne le goût de s'instruire.

Il est prudent de ne pas tarder à acheter l'*Almanach Pestalozzi 1941*, car ces dernières années, nombreux furent ceux qui, s'y étant pris trop tard, ne purent pas l'obtenir.

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle